

COMPTE RENDU DE REUNION DE BUREAU (05 novembre 2008)

Rédacteur : Laurent Coquelet

Le 05 novembre 2008 à 21h00, les membres du bureau élu de la Fédération Française de go se sont réunis sur internet.

Ont participé à cette réunion de travail :

- | | |
|--------------------|---------------------|
| • Emeric SALMON | Président |
| • Géraldine PAGET | Trésorière |
| • Laurent COQUELET | Secrétaire |
| • Véronique LAMOUR | Secrétaire adjointe |

La réunion a commencé à 21h00 et s'est terminée à 23h30 sur Internet, via Skype.

La prochaine réunion de bureau n'a pas été fixée.

1. Point sur les embauches

Point sur le contrat Fan Hui

Pour ses cours, un pointage plus régulier (mensuel) sera effectué par Laurent, car les derniers recoupements n'ont pas été très faciles.

Son nouveau contrat devrait être signé par Fan et Emeric ce week-end, pendant la Coupe Maître Lim, puis donné à Excofiduciaire, par l'intermédiaire de Véronique.

Sa carte de séjour expirant très prochainement, Laurent lui a fourni un certificat de travail.

Situation de Motoki Noguchi

Motoki risque de ne pas pouvoir rester en France, faute de carte de séjour (celle actuelle d'étudiant, expire à la fin de l'année).

Au vu des cours encore trop peu nombreux de Fan, la FFG ne peut pas se permettre de l'embaucher actuellement. Elle se propose pourtant d'essayer de soutenir tout projet permettant de le faire rester en France, comme celui de la ligue Ile-de-France ou la proposition d'aide de François Péchoux.

Contrat « Avenir » de Jeff Séailles

La situation personnelle de Jeff permettrait à la FFG de le salarier à moindre coût grâce au « contrat avenir » (contrat aidé d'une durée de 2 ans maxi), pour ses tâches sur la Revue Française de Go.

Une première estimation faite par Géraldine et Daniel prévoit un surcoût d'à peine 100€ par mois par rapport au coût actuel pour Jeff (maquette et articles pour la revue + pédagogie sur le stage).

Ce type de contrat demande par contre un suivi particulier et régulier sur le travail du salarié, ce qui constitue un très lourd travail pour l'équipe FFG.

De plus, Jeff n'est pas intéressé pour effectuer davantage de missions que celles actuelles, malgré les 26h légales stipulées dans ce type de contrat (sauf des cours sur KGS pour débutants, mais qui ne permettraient pas d'arriver aux 26h hebdomadaires sur l'année).

Au vu de la situation, il est décidé ce contrat ne sera pas mis en place.

Divers

La société Bull nous a contacté pour bénéficier de cours de go, à raison d'une séance de 1h30 par mois, sur Paris. Fan résidant actuellement à Toulouse, nous avons envisagé de salarier temporairement une autre personne, à l'aide de chèques emplois solidarité. Véro connaît une autre possibilité : des associations (du type « Travail et Solidarité ») proposent d'effectuer toutes les tâches administratives (contrat de travail, déclarations, salaires, ...) pour ce genre de prestation temporaire. Elle se renseigne pour connaître les modalités qui



pourraient s'appliquer à la FFG, ce qui simplifierait grandement le travail de Géraldine pour ce genre d'opération.

2. WMSG

Les World Mind Sports Games (Pékin) se sont bien déroulés, hormis l'absence de Farid BenMalek qui a prévenu le jour de l'inscription seulement comme quoi il ne pourrait pas participer, ce qui a empêché son remplacement par un autre joueur. La FFG a payé 80\$ pour son inscription, et il n'avait pas envoyé les 50€ d'arrhes prévus. Les responsables compétitions, conseillers techniques et conseillers joueurs forts vont être sollicités pour savoir comment gérer la situation, en plus de l'avis de Weidong. Le bureau avalisera la décision. La subvention de 300€ qui était prévue pour lui (faisant partie des meilleurs joueurs) sera répartie sur les autres.

Concernant les billets d'avion gratuits (la paire du pair-go + un pour l'open), il était initialement prévu pour ce genre de subvention en nature qu'elles soient réparties sur l'ensemble des joueurs. Au vu des tarifs très différents qui ont pu être trouvés par les participants, il sera demandé aux bénéficiaires des billets gratuits la somme forfaitaire de 500€ (les billets « standards » étaient à 780€), hors subvention si les personnes pouvaient en bénéficier.

3. Equipe FFG et Assemblée Générale 2009

Géraldine, Véronique, Laurent et Emeric sont prêts à reconduire leur poste pour l'année 2009 et constitueront donc une équipe qui sera proposée à l'Assemblée Générale 2009. Véronique précise qu'elle ne sera pas très disponibles pour se déplacer en conseil d'administration (CA), mais ça ne devrait pas poser trop de problème vu que le CA sera dorénavant constitué de 18 membres, et un quorum de 1/3 seulement sera nécessaire.

Pour l'ensemble des autres postes (bureau, CA, divers responsables et conseillers, autres acteurs), Laurent va demander à toutes les personnes actuellement en poste s'ils souhaitent continuer leur activité pour 2009. A partir des réponses, un appel à candidature sera lancé pour combler les postes non reconduits ou déjà vacants (responsables pédagogie par exemple). Le bureau/CA va notamment chercher à s'étoffer avec de nouvelles personnes afin de chercher à passer le relais à de nouvelles bonnes volontés.

L'Assemblée Générale (AG) est fixée au samedi 14 février 2009, sur Paris.
*Information post-réunion (07/12/08) : Au vu des réclamations et après consultation, l'AG est déplacée au **7 mars 2009**.*

Elle se situe pendant les vacances scolaires, mais le calendrier ne permet pas de mieux faire (tournoi d'Antony le week-end d'avant), car il faut du temps pour faire les documents et les fournir aux participants suffisamment longtemps avant l'AG.

Les nouveaux statuts prévoient la présence de 18 représentants de clubs, en plus des 9 représentants de ligues (désormais partie intégrante du CA).

Ces 18 personnes pourront être défrayés pour leur transport de la même manière que tout membre du CA, à savoir au prix du billet de train ou du tarif kilométrique forfaitaire. Comme pour tout remboursement, il sera indispensable de fournir aux trésoriers les justificatifs du déplacement (billet de train ou facture SNCF, factures de péage et/ou d'essence).

Le budget supplémentaire est estimé à 1.500€ maxi (150€ en moyenne pour 10 personnes), car des représentants de ligues pourront aussi être représentant de club, des personnes voteront peut-être par procuration, et surtout une bonne majorité de représentants seront franciliens, donc avec des déplacements très faibles.

Chantal Gajdos a commencé le calcul précis du nombre de voix par représentant, et est tombée sur un cas d'un club qui n'a pas payé la cotisation de certains de ses membres. Elle nous demande donc de statuer sur l'une des deux propositions suivantes :

- 1- Les adhésions prises par le club étant dues, on compte donc aussi les expirées.
- 2- les bordereaux n'ont pas été régularisés avant le 31 août, ces licences ne sont pas comptabilisées.

A l'unanimité des présents, la proposition 2 est acceptée : le club devra toujours le paiement des cotisations (comme le prévoit le règlement), mais ces licences ne seront pas comptabilisées dans le nombre de votes. Ce point sera rajouté dans le règlement.

4. Compétitions

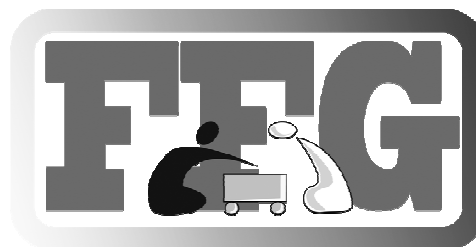
Tournoi de Paris 2009

Pierre Boudailliez, assisté notamment de Philippe Pelleter, s'est proposé de gérer le tournoi de Paris 2009. Il souhaite se focaliser sur une bonne gestion du tournoi lui-même et davantage inciter les joueurs européens à participer (en 2008, le nombre de joueurs forts asiatiques a apparemment limité la venue des joueurs européens).

Le bureau FFG le remercie de cette proposition et lui confie donc la mission de l'organisation du tournoi de Paris.

Championnat de France de Pair-go

Cette année, une problématique a été rencontrée pour le pair-go : si une paire comprend un joueur de nationalité étrangère, elle n'a pas pu participer à la sélection de la paire qui représentera la France au championnat mondial de pair-go au Japon (voyage offert). Les paires franco-étrangères se sont alors trouvées à l'écart.



Pour résoudre ce problème et créer une deuxième compétition de pair-go par an en France, Géraldine propose de créer une compétition réservée aux paires franco-françaises pour la sélection au championnat d'Europe de pair-go, et une seconde pour le titre de champion de France Open de pair-go. La proposition sera soumise à Fabien Lips, responsable compétitions.

5. Formation / Pédagogie / Jeunes

Aucune session de formation n'a pu être prévue, malgré les relances de Véronique auprès des 2 principaux animateurs (Pierre Audouard et Fan Hui).

Elle programme une réunion sur le sujet, pour savoir si Pierre accepte de continuer cette partie. Cette réunion (Skype) intégrera probablement l'équipe qui s'occupe des jeunes pour faire un point sur ce qu'ils pensent faire en 2009 au niveau pédagogie.

L'équipe Jeunes, que Pierre Audouard a récemment quittée, prévoit une activité plus importante en 2009, sur la base notamment de budgets prévisionnels. Une demande de subvention pour l'école de Marseille leur a été transférée.

Fait à Dijon, le 11 novembre 2008

Le Secrétaire de la FFG.